

Le Parisien

CAHIER SPÉCIAL

EN PARTENARIAT AVEC

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 

EXPERTS-COMPTABLES

Les nouveaux codes de la profession

CARRIÈRES Au cœur de la vie économique, de plus en plus connectés, dotés de compétences variées, les experts-comptables sont les premiers conseillers des chefs d'entreprise. Zoom sur un métier parfois mal connu qui offre de belles opportunités.

Le 2 octobre 2015, dans le grand amphithéâtre du Palais des congrès de Paris, près de 1 200 jeunes enthousiastes se sont vus remettre leur diplôme d'expertise comptable. Comme chaque année, cette cérémonie marque la reconnaissance d'un parcours de huit ans, entre études et première expérience professionnelle, pour une nouvelle génération ayant choisi de se diriger vers une activité exercée par environ 20 000 personnes en France. Un métier toujours en quête de nouveaux talents, qui connaît des évolutions constantes et qui se transforme si rapidement qu'il est parfois difficile à appréhender.

LE RÔLE DE CONSEIL DÉSORMAIS PRIMORDIAL

Si la profession reste encadrée par une déontologie et des règles éthiques intangibles, son exercice, lui, ne cesse de se renouveler. « Il y a un grand

décalage entre son image et la réalité, constate Antoine Legoux, dirigeant d'un cabinet parisien qui confie adorer son métier. On m'imagine enfermé dans un bureau, plongé dans des livres de comptes. Mais c'est à mille lieues de ce que je vis. Mon quotidien est avant tout fait d'échanges : je rencontre en permanence des clients avec des parcours et des problématiques différentes, aucune journée ne ressemble à une autre. » Un expert-comptable accompagne les entreprises dans la gestion de leurs obligations comptables, fiscales, sociales et juridiques, mais son rôle de conseil est désormais primordial. « Lorsqu'un de mes clients rencontre un problème, c'est souvent vers moi qu'il se tourne en premier. La technique comptable, c'est la base du métier. Mais la plus-value est ailleurs : il faut être capable de faire parler les chiffres. Pour cela, développer des compétences dans bien d'autres domaines est indispensable », explique Boris

« De plus en plus expert, de moins en moins comptable »

Sauvage, fondateur de son cabinet à Châlons-en-Champagne (Marne). Gestion, droit du travail, organisation, ressources humaines, commercial, marketing, systèmes d'information... Autant de matières sur lesquelles les chefs d'entreprise sollicitent celui qui fait bien souvent office de « bras droit ». En clair, « l'expert-comptable est de plus en plus expert... et de moins en moins comptable », comme aime le répéter à l'envi le président de l'Ordre des experts-comptables, Philippe Arraou.

IMAGINER DE NOUVEAUX MODO D'ACCOMPAGNEMENT

Fab Lab (laboratoire numérique), workshop (atelier)... Voilà des termes que l'on n'attend pas forcément dans les propos d'un expert-comptable. Et pourtant, il va falloir s'y faire car le collaboratif s'invite aussi dans les cabinets. « Tous les deux ans, je propose à mes clients et à mes partenaires de participer à une journée d'échanges autour d'une thématique en lien avec leurs

problématiques. La dernière édition a permis de se pencher sur la transformation numérique. Sur le mode Fab Lab, je leur donne aussi la possibilité d'intégrer des groupes collaboratifs, par exemple pour tester ensemble de nouveaux logiciels de gestion », raconte David Ladame, qui dirige un cabinet à Maxéville (Meurthe-et-Moselle) et compare sa centaine de clients à une « communauté ». Un peu comme le ferait le patron d'une start-up du Web...

D'ailleurs, selon ce professionnel de 36 ans, la technicité acquise grâce à la formation et à l'expérience, tout comme les valeurs éthiques, ne constituent pas un carcan. Elles sont au contraire un cadre permettant de créer de la confiance sans limiter la capacité à imaginer de nouveaux modes d'accompagnement des chefs d'entreprise. Une preuve que ce métier, que l'on dit classique, s'adapte sans difficulté aux nouveaux codes et aux pratiques émergentes de l'environnement économique.

CHIFFRES

■ **20 327 experts-comptables** sont inscrits à l'Ordre des experts-comptables.

■ **21 211 sociétés** et associations d'expertise comptable recensées en France.

■ **130 000 collaborateurs** sont employés dans le secteur.

■ **90% des experts-comptables** sont également commissaires aux comptes.

■ **11,5 milliards d'euros** de chiffre d'affaires annuel pour la profession.

■ **2 millions d'entreprises** accompagnées et conseillées par des experts-comptables.

Source : Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

Comment devient-on expert-comptable ?

CURSUS Voici le parcours classique menant au métier ainsi qu'à de nombreuses fonctions dans les domaines de la comptabilité et de la gestion, mais aussi de la finance et de l'audit.

1-DIPLOME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

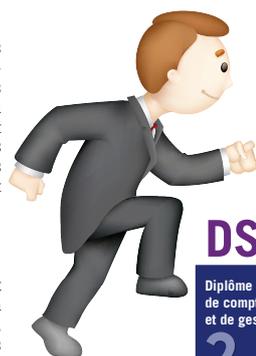
Il se prépare en trois ans après le bac, dans des lycées publics ou privés et des écoles spécialisées. Il peut aussi s'obtenir avec d'autres diplômes procurant la dispense totale ou partielle des épreuves de l'examen. C'est le cas du BTS comptabilité et gestion des organisations (CGO), du DUT gestion des entreprises et des administrations (GEA) et des écoles supérieures de commerce.

2-DIPLOME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Destiné à approfondir les fondamentaux acquis avec le DCG, le DSCG se prépare en deux ans dans les lycées publics ou privés, en alternance et dans les écoles privées spécialisées. Certains masters permettent également de bénéficier de dispenses d'épreuves, c'est le cas notamment du master « comptabilité, contrôle, audit » (CCA).

3-DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE

Pour s'inscrire aux épreuves du DEC, il faut avoir obtenu le DSCG et effectué un stage professionnel de trois ans, ou être titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes. Le DEC se prépare durant le stage, lors de journées de formation.



DCG

Diplôme de comptabilité et de gestion

1

BAC + 3

DSCG

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

2

BAC + 5

DEC

Diplôme d'expertise comptable

3

BAC + 8

Le DEC donne la possibilité d'exercer la profession d'expert-comptable, en tant que salarié ou dirigeant d'un cabinet. Il permet aussi de se diriger vers le monde de l'entreprise, à des postes d'auditeur, de responsable financier ou encore d'actuaire.

Ce diplôme permet d'exercer dans un cabinet en tant que collaborateur ou d'être engagé par une entreprise comme responsable de la comptabilité, contrôleur de gestion ou analyste financier. Il ouvre également la voie vers le stage menant au DEC.

Ce bac+3 permet d'entrer directement soit dans un cabinet, comme collaborateur, soit en entreprise, en tant que comptable ou contrôleur de gestion.

Le stage, un premier emploi

Le stage d'expertise comptable est la dernière étape avant l'obtention du diplôme. Cette expérience s'avère être en fait un premier emploi, avec contrat de travail et rémunération. En trois ans, il permet d'acquérir une pratique professionnelle au plus près des réalités du terrain, ainsi que la maturité nécessaire à la prise de responsabilités. Si deux années de stage au moins doivent être effectuées dans un cabinet d'expertise comptable, en France ou dans un autre pays de l'Union européenne, il est possible de se frotter à d'autres univers en passant une année dans une entreprise, en France ou dans un pays hors de l'Union. Une opportunité d'expérience à l'international qui séduit pas loin de 10% des stagiaires chaque année. Quant à la recherche de ce premier poste, elle est facilitée par la profession. Des offres sont publiées sur les sites du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et de l'Association nationale des experts-comptables et commissaires aux comptes stagiaires (Anecs). Mais la plupart des futurs diplômés trouvent ce premier poste grâce à leur réseau.

Les nouveaux visages de la profession

TÉMOINS La profession d'expert-comptable se diversifie et se modernise : propos de « jeunes recrues », dont certaines ont choisi l'indépendance.

« Le stage constitue une véritable première expérience professionnelle »



CYRILLE RECLUS, 26 ANS

« Je suis en troisième et dernière année de stage au sein d'un cabinet d'expertise comptable. Contrairement à ce que peut laisser penser sa dénomination, le stage constitue une véritable première expérience professionnelle. Je suis en CDI et j'ai des missions presque identiques à celles d'un expert-comptable diplômé. Je participe à l'élaboration de tableaux

de bord, je réalise des missions d'accompagnement et de conseil, en binôme ou au sein de petites équipes. Les échanges sont vraiment au cœur de mon activité, en interne, mais aussi avec mes clients. Durant mes missions, je suis en contact avec des interlocuteurs variés, notamment des directeurs financiers et des directeurs comptables, c'est très enrichissant. »



LAURENT LANZINI, 36 ANS

« Grâce au cursus de l'expertise comptable, j'ai eu des expériences diverses »

« J'ai décidé de devenir expert-comptable à la suite d'un stage d'observation dans un cabinet, en 4^e. Après un BTS comptabilité et gestion, j'ai commencé à travailler en tant que comptable dans une entreprise et suivi les étapes menant à la préparation du DEC en cours du soir. Au fil des années, j'ai travaillé dans des cabinets de tailles très diverses, des plus petits jusqu'à l'un des « Big Four », au sein de la direction financière de la banque dédiée d'un constructeur automobile et au service audit d'une banque, avant de faire le choix de revenir vers le monde des cabinets. Ce cursus m'a permis de passer d'un univers à l'autre, de multiplier les expériences et de progresser rapidement. »

« Ce métier répond à mon souhait d'indépendance »



AGATHE CORGIÉ-TRESELER, 38 ANS

« L'objectif qui a guidé mon cursus, c'était l'envie d'exercer une activité de manière indépendante et autonome. Je me suis installée à mon compte dès l'obtention du diplôme d'expertise comptable, en 2010. Une vraie aventure, même si ma démarche a été facilitée par le fait que le cabinet dans lequel j'avais effectué mon stage m'a proposé d'effectuer des missions de sous-traitance. Aujourd'hui installée à Villeurbanne, j'ai une clientèle composée essentiellement de dirigeants de TPE, dont les préoccupations sont proches des miennes. D'ailleurs, mes réflexions sur ma propre activité sont nourries par mes échanges avec eux. »

Pour en finir avec les clichés

ÉVOLUTION Les idées reçues sur les experts-comptables ont la vie dure. Et, évidemment, elles sont éloignées de la réalité... Décryptage.

VRAI-FAUX



SHUTTERSTOCK / ANTONIO GUILLEM.

Il faut être fort en maths

FAUX Bien que l'on qualifie la profession d'expert-comptable de « métier du chiffre », nul besoin d'avoir la bosse des maths et d'être un cadorn en calcul pour le devenir. D'ailleurs, on croise parfois des experts-comptables passés par des études littéraires ! En revanche, c'est vrai, il est préférable de ne pas être totalement allergique aux chiffres. Mais ce qui compte avant tout, c'est d'apprécier le fait de les analyser pour en tirer des enseignements.

Expert-comptable est un métier routinier

FAUX Certains l'imaginent enfermé dans son bureau, penché sur des liasses de documents et réalisant toute la journée des calculs. C'était peut-être vrai il y a 50 ans, mais cette image est passée de mode depuis longtemps ! Aidé par la technologie pour les tâches les plus répétitives, l'expert-comptable passe de plus en plus de temps à analyser les données comptables pour conseiller ses clients, qu'il

rencontre régulièrement. Au cours d'une même journée, il doit souvent jongler avec des problématiques très diverses, dans le domaine comptable, mais aussi juridique, social ou fiscal. Dans ces conditions, difficile d'être gagné par la routine.

Il faut obligatoirement porter un costume cravate ou un tailleur

PAS FORCÉMENT Tout dépend du secteur dans lequel évoluent les clients que l'on est amené à rencontrer. Dans la banque, où un certain formalisme vestimentaire est de rigueur, mieux vaut arborer une tenue classique. En revanche, pour un rendez-vous avec le fondateur d'une start-up, personne ne s'offusquera d'une tenue plus décontractée. Bref, comme dans n'importe quel autre métier, il suffit de s'inspirer des codes en vigueur.

L'expertise comptable est un métier d'homme

PLUS SI VRAI Certes, il y a davantage d'hommes experts-comptables, mais les femmes sont loin d'être rares. Elles sont même de plus en plus nombreuses puisqu'en dix ans, entre 2000 et 2010, le taux de féminisation de la

profession est passé de 14,6% à 21,1%. Aujourd'hui, sur les 20 000 experts-comptables inscrits à l'Ordre, elles sont un peu plus de 4 000. A noter : elles affichent un taux de réussite de 60% à l'examen du diplôme d'expertise comptable, contre 55% pour leurs homologues masculins.

Expert-comptable et comptable, c'est le même métier

FAUX Leurs missions sont très différentes. Un comptable enregistre des opérations comptables et effectue des déclarations fiscales, tandis qu'un expert-comptable accompagne les chefs d'entreprise dans de nombreux domaines, de la fiscalité aux investissements en passant par le social et le juridique. Il est en fait un conseiller, assistant ses clients dans leurs choix stratégiques et leur mise en œuvre.

Un expert-comptable stagiaire gagne bien sa vie

VRAI Avant même d'avoir obtenu son diplôme d'expert-comptable, un stagiaire est rémunéré en moyenne entre 20 000 et 35 000 € annuels brut. Un salaire plutôt attractif lorsque l'on fait ses premiers pas dans la vie active.

21,1%

C'est le taux de féminisation de la profession, soit 6,5 points gagnés entre 2000 et 2010.

Combien gagnent-ils ?

De 21 000 € annuels brut en tout début de carrière à plus de 90 000 € après plusieurs années, et cela sans compter les éléments de salaire variables...

Selon l'étude « RH et rémunération 2015-2016 dans l'audit et l'expertise comptable », menée par le cabinet de recrutement spécialisé Hays, la filière de l'expertise comptable offre de belles perspectives en termes de rémunération :

- Selon la taille du cabinet dans lequel il exerce et sa localisation, un collaborateur comptable junior perçoit entre 21 000 et 36 000 € lorsqu'il a moins de quatre ans d'expérience professionnelle.

- Après quatre ans d'expérience, un collaborateur comptable responsable de dossiers gagne entre 24 000 et 46 000 €.

- La rémunération d'un diplômé ayant moins de sept ans d'exercice de la profession se situe entre 40 000 et 75 000 €.

- Les salaires après plus de sept ans d'expérience vont de 42 000 à 110 000 €.

Supplément réalisé pour « Le Parisien » par le service des suppléments :
 ■ Rédaction en chef - Jean-Louis Picot
 ■ Fabrication - Amandine Charbonnel
 ■ Réalisation - Accroche-com :



MATHIEU THIERSÉ, 34 ANS

« Une fonction qui s'apparente à celle de copilote »

« Après une première expérience en cabinet, j'ai décidé en 2015 de créer mon cabinet et, aujourd'hui, j'accompagne une dizaine de clients. Au-delà de l'aspect technique du métier d'expert-comptable, j'ai une fonction qui s'apparente à celle d'un copilote de leur activité. J'ai le sentiment de faire partie, avec eux, d'un réseau où s'échangent compétences et idées. J'apprécie aussi la liberté que donnent les outils numériques, qui me permettent d'accéder aux informations de n'importe où. Il m'arrive de travailler dans des cafés, voire d'y donner des rendez-vous. Mes clients, qui font la même chose, ne s'en formalisent pas du tout. »

business story
votre projet a rendez-vous avec un expert-comptable

Vous montez votre boîte ?
 Vous développez votre entreprise ?
 Business plan, financement, forme juridique...
 Bénéficiez des conseils personnalisés d'un expert-comptable près de chez vous :

business story, c'est 3 rendez-vous offerts pour mettre toutes les chances de votre côté et penser l'avenir de votre entreprise.

Connectez-vous sur business-story.biz :
votre projet a rendez-vous avec un expert-comptable.

www.business-story.biz

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Vous êtes à deux doigts d'entreprendre ?
 Les experts-comptables vous donnent un coup de pouce avec **3 rendez-vous offerts.**

La filière recrute des profils très divers

Informaticiens, commerciaux, ingénieurs, spécialistes du Web ou du marketing...
Les cabinets d'expertise comptable sont en quête de multiples compétences.

DÉVELOPPEUR DE SITES Web et d'applications dans une grande agence de communication, cofondateur d'une start-up, Matthieu Rondeau n'a pas le profil type. Et pourtant, il a été engagé en 2015 par un cabinet parisien d'expertise comptable, d'audit et de conseil.

DES APPLIS POUR LES CLIENTS

« J'ai intégré le cabinet en tant que responsable du "Lab", une entité où travaillent cinq personnes. Nous sommes chargés de développer des applis Web et mobiles pour les clients, dans le domaine des RH, de la gestion de la paie, des notes de frais et des primes, et de déployer un "hub" afin d'intégrer ces différents outils », explique ce diplômé de l'Epita de 31 ans. Un choix qu'il ne regrette pas : « C'est un métier dans lequel il y a beaucoup à faire dans le domaine du digital, afin de permettre à ceux qui l'exercent de se consacrer à des activités à haute valeur ajoutée et d'accompagner les clients dans leur transformation numérique », observe-t-il. Certains cabinets vont plus loin, en proposant à leurs clients de leur confier la gestion de leurs systèmes d'information. « Nous avons créé une filiale informatique proposant des



SHUTTERSTOCK / MONKEY BUSINESS IMAGES.

conseils et de l'infogérance », explique Jean-Luc Mohr, dirigeant d'un cabinet strasbourgeois, qui compte 110 collaborateurs. Prochaine étape, selon ce dernier : le recrutement de spécialistes du Big Data pour contrôler et exploiter les bases de données dans le but de fournir des données statistiques ou sectorielles à ses clients.

La diversification des activités, et donc des compétences recherchées, est loin de se limiter à ces spécialistes des

« Certains disposent de leur chaîne YouTube »

nouvelles technologies. « Pour accompagner nos clients, nous avons choisi de recruter des professionnels appréhendant bien les problématiques spécifiques à certains secteurs.

Par exemple, pour assurer la relation client de premier niveau avec des entreprises agricoles, nous avons embauché un ingénieur agronome et, pour la distribution de produits pétroliers, un diplômé d'une grande école de commerce », indique Jean-Luc Mohr.

ACCROÎTRE LEUR VISIBILITÉ

D'autres compétences font peu à peu leur entrée dans l'univers de l'expertise comptable. C'est le cas du marketing et de la communication : des cabinets souhaitant structurer leur offre de services et accroître leur visibilité organisent des événements pour leur clientèle. D'autres renforcent leur présence sur les réseaux sociaux, LinkedIn, Facebook ou Twitter. Certains disposent aussi de leur propre chaîne sur YouTube. Une autre manière de transmettre de l'information à leurs clients et de se faire connaître de ceux qui ne le sont pas encore.

PRATIQUE

Sur internet

■ Pour aller plus loin sur la formation, les diplômes, le stage professionnel, le métier : www.futureexpert.com

■ Informations sur le stage professionnel sur le site de l'Association nationale des experts-comptables stagiaires : www.anecs.org

■ Informations et actualité de la profession sur le site du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables : www.experts-comptables.fr

Expert-comptable et... chef d'entreprise

DEVENIR SON PROPRE PATRON et recruter des salariés... C'est un choix que font beaucoup d'experts-comptables. « En suivant le cursus menant au diplôme d'expert-comptable (DEC), j'ai acquis des connaissances dans de nombreux domaines comme le droit social, le droit des affaires, la gestion des organisations ou encore l'informatique. Des compétences nécessaires pour appréhender toutes les facettes de la direction d'une entreprise », assure Frédéric Girone, dirigeant d'un cabinet à Cannes (Alpes-Maritimes), qui se définit avant tout comme un dirigeant d'entreprise. D'ailleurs, ses préoccupations ressemblent beaucoup à celles de ses clients. « Ce qui en facilite la compréhension. Lorsque l'un d'entre eux hésite à faire un investissement important, je comprends ses doutes. Lorsqu'un autre s'interroge sur

un recrutement, je sais de quoi il parle. Ces expériences communes facilitent les échanges », constate-t-il. Pour Nina Camatta, à la tête d'un cabinet comptant quatre collaborateurs à Paris, créer sa structure « était le moyen d'exercer mon métier d'une manière qui me correspondait totalement », explique-t-elle. Accompagnant principalement des start-up, elle « baigne » dans le milieu des jeunes entrepreneurs. « Pour parler le même langage qu'eux et comprendre leurs préoccupations, je participe à des événements de networking ou je m'investis dans le réseau Girlz in Web, dont je suis administratrice », raconte-t-elle. Elle anime aussi TheEntrepreneurshipCorner, un blog de conseil destiné aux jeunes entrepreneurs, avec des recommandations inspirées de sa propre expérience.



SHUTTERSTOCK / DRAGON IMAGES.

DÉMATERIALIZATION DES PIÈCES comptables, gestion électronique des documents, généralisation progressive de la e-facturation... Une évolution à laquelle n'échappent pas les cabinets d'expertise comptable. Au point d'imaginer que la disparition à moyen terme des opérations de saisie ne relève pas de la science-fiction. « Elles se sont considérablement allégées, confirme Nicolas Gauthier, dirigeant d'un cabinet d'expertise comptable lyonnais. Aujourd'hui, le traitement des données comptables est en grande partie automatisé, et donc très rapide. » Certains logiciels peuvent même intégrer des milliers de factures en quelques minutes seulement. La plupart des cabinets mettent sur leur site Web à disposition de leurs clients des

espaces personnels sécurisés, accessibles 24h/24 et 7j/7. Un mode de communication collaboratif nécessaire pour que les chefs d'entreprise puissent, à tout moment, consulter bilan, factures et contrats de travail ou archiver une attestation fiscale. « Les indicateurs sont mis à jour rapidement, ce qui facilite le pilotage de l'activité et l'anticipation », note Nicolas Gauthier.

MAÎTRISER DE NOUVEAUX OUTILS

Cette nouvelle ère digitale a évidemment un impact sur le quotidien des experts-comptables. « L'agilité est de mise ! Il faut se familiariser avec les différents formats de données et s'adapter à l'évolution permanente des outils », constate Nicolas Gauthier. Au sein de son cabinet, tous les collaborateurs ont passé un test de culture numérique afin de réaliser un état des lieux de la maîtrise des nouveaux outils.



Notre expert-comptable nous a évité bien des erreurs!



DR.

FRÉDÉRIC MUGNIER, COFONDATEUR DE LA MARQUE DE PRÉTA-PORTER FAGUO

Comment avez-vous rencontré votre expert-comptable ?

Avec mon associé, Nicolas Rohr, nous avons créé Faguo en 2009, très vite après être sortis diplômés de l'Istec. Nous avions 22 ans, nous n'étions pas au fait de toutes les subtilités qu'implique la gestion d'une entreprise et nous étions concentrés sur la création de nos produits. Au bout d'un mois d'activité, nous avons ressenti le besoin d'être épaulés sur cette matière très spécifique qu'est la comptabilité. C'est un ami qui nous a conseillé Stéphane Mellou avec qui le courant est passé dès le premier contact. Une relation de confiance s'est tissée, nous travaillons toujours avec lui aujourd'hui.

Comment vous a-t-il aidés lors du démarrage de votre activité ?

D'abord, il nous a proposé de faire des points réguliers avec nous, sans attendre la fin de l'année, pour solliciter notre vigilance. Il nous a aidés à mettre en place les outils nécessaires à un pilotage efficace de notre activité, en termes de budgets, de facturation ou de suivi des achats. Au quotidien, dans les premiers mois, nous l'avons beaucoup sollicité sur des sujets très divers, des notes de frais aux indemnités kilométriques en passant par la facturation. Ce qui nous a sans doute évité bien des erreurs!

Vos attentes ont-elles évolué au fil du temps ?

Notre gestion est structurée et nous avons désormais une comptable en interne, donc moins besoin de réponses à des questions ponctuelles. En revanche, nous faisons appel régulièrement à son cabinet sur d'autres sujets, comme le droit social. Bref, il représente pour nous un allié indispensable pour le développement de notre activité.

La révolution digitale